

POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'EGALITE :
NON A LA LOI ASILE - IMMIGRATION

Dès l'annonce du projet de la loi Darmanin, des collectifs, associations, syndicats et partis politiques se sont mobilisés, ont appelé à se rassembler, à manifester pour s'opposer à cette loi raciste et liberticide. Le 14 janvier, à leur appel, des manifestations se déroulaient une nouvelle fois dans tous le pays, pour en demander son retrait.

Le 21 janvier, dans la suite des mobilisations précédentes, 201 personnalités de tous horizons, culturel, associatif, syndical et politique, appellent à se mobiliser pour exiger que le Président de la République ne promulgue pas la loi dite « immigration ». Nos organisations syndicales, associatives et politiques du Puy de Dôme appellent à une mobilisation populaire massive et à faire de cette journée une puissante journée de manifestation.

Pour faire diversion et éviter de traiter les questions sociales sur les salaires et l'emploi, Emmanuel Macron a fait le choix de mettre à l'ordre du jour une nouvelle loi sur l'immigration alors que depuis quarante ans il y a déjà eu 29 réformes. Le contenu de la loi reprend les principales propositions du Rassemblement national et remet en cause nos principes républicains. La droitisation du remaniement ministériel initié par Gabriel Attal montre la dangerosité de la banalisation des ces idées mortifères pour nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Une loi xénophobe :

- assimilant l'immigration à l'insécurité ;
- stigmatisant l'étranger·e par sa nationalité, sa religion ;
- soutenue par l'extrême droite.

Une loi en opposition aux valeurs républicaines :

- application du principe de préférence nationale pour l'accès aux allocations ;
- remise en cause du droit du sol pour les enfants de parents étrangers ;
- contraire à la Constitution sur de nombreux points.

Une loi contre les femmes et les familles :

- précarisant davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés ;
- remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence ;
- remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'État ;
- favorisant l'expulsion des enfants.

Une loi par et pour le capital :

- la précarisation des travailleur·ses étranger·es va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleur·ses vers le bas et contribuer au dumping social.

Une loi qui cible les étudiants et étudiantes extra-communautaire :

- la hausse significative des frais d'inscriptions obligatoires
- l'instauration d'une caution de retour obligatoire
- l'inéligibilité de ces étudiants et étudiantes aux prestations sociales, comme par exemple, les APL

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas, c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étranger·es font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts. Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignant·es sont des travailleurs et travailleuses étranger·es. L'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population.

Pour gagner des droits pour toutes et tous, pour s'opposer à la loi « immigration », gagner sa non promulgation, peser sur les décisions du Conseil constitutionnel et obtenir une régularisation de droit de toutes les sans papiers.

Le 21 janvier 2024, nos organisations syndicales, associatives et politiques du Puy de Dôme appellent à une mobilisation massive à partir de 11h00 Place de Jaude.

Signataires : CGT - CFDT - Solidaires - FSU - FeDEA - Union Etudiante Auvergne - Voix Lycéenne 63...